

Prochain Conseil

jeudi 21 octobre 2010
à 20h30

Septembre nous produit le plus délectable des fruits.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 25 le 14 septembre 2010

Pour cette première réunion de rentrée, les conseillers municipaux se sont réunis sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire.

A l'ordre du jour, la rentrée scolaire, une présentation du SIVURIC, les travaux en cours...

Yvon LE BRAS est absent excusé.

En préambule, le maire évoque la démission, début juillet, d'Adeline POULMARCH du conseil municipal.

« Le conseil fonctionnera à 14 comme cela est déjà arrivé dans des circonstances plus dramatiques.

Nous continuerons, comme nous l'avons toujours fait, dans une période difficile, à écouter, à proposer et surtout à servir ceux qui nous ont fait confiance. [...] Il faut cependant que tous nous sachions écouter les autres, admettre des avis différents et ne pas s'enfermer dans des certitudes qui deviennent de vrais murs. » souligne Jean-Louis Vignon.

I. Rentrée Scolaire

Un record de fréquentation de l'école est observé en cette rentrée scolaire avec 209 élèves dont 85 en maternelle. Les enseignants sont quasiment les mêmes que l'an dernier. (voir page 4)

Le dynamisme des effectifs devrait se maintenir dans les années qui

viennent au vu des naissances et des constructions apportant de nouvelles familles.

Le Maire félicite les personnels communaux pour leurs travaux d'été afin d'accueillir dans de bonnes conditions les utilisateurs de l'école communale.

II. SIVURIC

Nathalie ABIVEN présente au conseil un historique de la cuisine intercommunale née en 2005 de la volonté de plusieurs communes du canton de Daoulas. Des malfaçons et sinistres ont récemment endommagé le bon fonctionnement de ce service.

III. Travaux

Assainissement

Les travaux de la voie communale 3 appelée *voie romaine* vont se terminer bientôt. La pose d'une nouvelle canalisation d'eau propre de diamètre supérieur permettra de mieux alimenter le nord de la commune. La réhabilitation du réseau d'assainissement en fibrociment, vieux de 35 ans, le long de cette route, améliorera l'efficacité de la station d'épuration en diminuant l'infiltration d'eaux parasites. Un remplacement d'une partie du réseau vers le Bodan sera opéré suite aux travaux. Le Maire remercie les riverains et usagers de la VC3 pour leur compréhension devant les

quelques difficultés de circulation durant les travaux.

Profitant des tranchées, une borne incendie à Penhep a été posée.

Voirie

La commune a retenu la société SACER pour la réfection de la voirie communale pour 83 084 € HT comprenant la route de Tranvouez, de Kerdaoulas et le bas de Créac'h Balbé. Les travaux sur ces deux derniers lieux ne sont pas encore planifiés.

École

la dépose de la sirène de l'école, rouillée et inopérante, est approuvée par le conseil. La Sous Préfecture devra indiquer à la commune si un tel équipement d'alerte est obligatoire.

IV. En bref

Subventions

Le Conseil autorise le Maire à demander des subventions pour les travaux d'électrification interne de Trévarn.

Le Conseil vote une subvention de 200 € au Comité d'Animation pour les frais engagés pour l'élaboration du char communal.

Réunions publiques

Une réunion de quartier de la route d'Irvillac et de Pen-An-Dorguen aura lieu courant octobre, ainsi qu'une réunion publique sur la Charte de Développement Durable.

***Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie
ou sur le site internet de la commune.***

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 6 août est née à Brest, Louise LE CALVEZ, domiciliée à Kergoat.

Le 17 août est né à Landerneau, Simon LE ROY, domicilié 50 route de Landerneau.

Le 22 août est né à Brest, Raphaël OMNES, domicilié 3 Park Foen.

Mariages

Le 14 août, mariage de Daphné BATOGÉ et Loïc NÉDÉLEC.

Le 21 août, mariage de Sandra FLOCHLAY et Jérôme JUIFF.

Le 4 septembre, mariage de Émilie PERCHIRIN et Julien LEMART.

Le 18 septembre, mariage de Rose-Anne PAGE et Thomas LECARDONNEL.

LISTE ELECTORALE

Nouvel habitant ou non encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous ne pourrez voter pour les élections de 2011 (Élections cantonales en mars) que si vous venez vous inscrire en mairie **avant le 31 décembre 2010** (justificatifs de domicile et d'identité demandés).

PETITES ANNONCES

Recherche **assistante maternelle** pour garder une petite fille de 2 ans sur Saint-Urbain le jeudi et vendredi toute la journée.

Contact : Mme PEROUAS au 02 98 25 03 38 ou 06 30 53 02 79.

Jeune homme de 17 ans, sérieux, propose ses services pour **garder vos enfants**, le soir pendant le week-end, sur Landerneau/Daoulas, contre petite rémunération. Téléphone : 06 74 65 52 65.

Achète 4 cordes bois (maj chêne, châtaignier) livrées à domicile bourg Dirinon. Contacter le 02 98 07 11 14.

URGENT.

Recherche terre végétale environ 100 m³ à livrer sur Saint-Urbain.

Pour tous renseignements merci de me contacter au : 06 04 41 75 39.

Cours particuliers à domicile. Du primaire au BAC. Maths, physique, SVT, Français, Anglais, Espagnol. Groupement d'enseignants, prestations agréées et ouvrant droit à réduction d'impôts.
Tél : 09 61 54 32 72 ou www.aplus3.fr

Particulier **recherche maison** non-mitoyenne, 3 chambres + bureau ou 4 chambres, garage attenant, 600 à 800 m² de terrain.

Tél : 02 98 20 21 82.

A vendre maison sur Saint-Urbain, composée d'un salon-séjour avec cuisine aménagée équipée ouverte. 1 chambre et salle de bain au RDC. A l'étage : 3 chambres. Garage, terrasse en bois avec piscine hors sol. Le tout sur 1000 m² de terrain dans un environnement tranquille. 175 000 €. Tél : 06 80 45 64 17.

Covoiturage. Souvent en marche de Ty Guen à Trévarn le mardi vers 14h30 je souhaite qu'une voiture s'arrête, surtout en cas de pluie.
A. Abgrall : 06 83 72 03 15 (laisser un message).

Infos pratiques

GARANTIE DÉCENNALE

La garantie décennale s'applique dès lors que les travaux sont réalisés par une entreprise et protège le maître de l'ouvrage (donc le propriétaire en général, dans le cas d'une maison individuelle) contre les vices et malfaçons affectant le sol, le bâtiment, et la non conformité à certaines normes obligatoires.

Toute entreprise dont l'objet est la réalisation de tels travaux a pour obligation légale de souscrire une assurance décennale (loi 78.12 du 4 janvier 1978).

Le propriétaire peut donc se retourner contre l'entreprise en cas de malfaçons sur les gros œuvres, charpentes, escaliers, canalisations, plafonds, ... et ce, sur une période de 10 ans après réception des travaux. En cas de disparition de l'entreprise, c'est l'organisme d'assurance de l'entreprise qui prend le relais.

On pourrait croire qu'une lettre recommandée avec avis de réception (LRAR) suffit pour interrompre le délai de 10 ans. Erreur ! Un arrêt de la cour de cassation (2^e chambre civile du 26 juin 1991) précise : « Une lettre recommandée portant mise en demeure et dont l'avis de réception est signé n'interrompt pas la prescription. »

Par contre l'article 2244 du code civil spécifie : « Une citation en justice, même en référé, un commandement ou une saisie, signifiés à celui qu'on veut empêcher de prescrire, interrompent la prescription ainsi que les délais pour agir. »

En cas de malfaçon constatée surtout vers la fin de la garantie décennale, la procédure à suivre est donc, dans un premier temps d'envoyer une LRAR, puis en l'absence de réaction, de faire un référé civil au Tribunal de grande instance (chambre civile). La procédure de référé interrompt la prescription, ce qui permet d'entamer toutes les démarches et actions judiciaires utiles vis à vis de l'entreprise ou de son assureur.

Références :

<http://www.lawperationnel.com/EncyclopedieJur/Garantiedecennale.html>

<http://www.pratique.fr/refere-quels-cas-preferer-procedure.html>

http://www.avocats-picovschi.com/le-refere-pourquoi-comment-_article_385.html

et bien sûr le site <http://www.legifrance.gouv.fr>

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

À SAVOIR

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) est un document de planification dans le domaine de l'urbanisme. Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec le SCOT.

7 réunions publiques de concertations sont organisées. Elles permettront de rappeler les principales orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et de présenter le DOG (Document d'Orientations Générales). Des expositions compléteront ces réunions. Tous les documents sont téléchargeables sur le site internet du Pays www.pays-de-brest.fr.

Réunion concernant la communauté de communes de Landerneau-Daoulas, le jeudi 14 octobre à 18h à la maison des services publics - 59 rue de Brest - Landerneau.

AQUALORN

Les nouveaux horaires d'ouverture au public depuis le 1^{er} septembre 2010 sont :

Du lundi au vendredi de 12h à 13h30	Le mercredi de 14h à 20h
Le lundi et jeudi de 17h à 20h	Le samedi de 12h à 18h
Le mardi et vendredi de 17h à 21h	Le dimanche de 10h à 18h

Les horaires pendant les vacances scolaires, ainsi que ceux concernant la balnéo sont consultables en mairie et sur le site d'Aqualorn :

http://www.aqualorn.fr/images/horaires_2010_recto.pdf.

HORAIRES DE LA CAF

Maison des services de Landerneau (59 rue de Brest)

Les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Vendredi de 9h à 12h.

Besoin d'informations : allo CAF : 0 820 25 29 10 ou internet : www.caf.fr

ANIMAUX

Les chiens ne sont pas les seuls à faire l'objet de plaintes, les chats et les chevaux aussi. Les chats peuvent errer chez vos voisins, gratter les jardins ou même rentrer dans les maisons. Il est demandé aux propriétaires d'être attentifs à leurs animaux. De même, des habitants se plaignent des excréments de chiens ou de chevaux laissés sur les trottoirs ou en marge des routes. La propreté des espaces publics est une histoire de civisme.

SERVICES

GUIDE DES SERVICES ET ASSOCIATIONS DU PAYS DE DAOULAS

Dans le cadre du Contrat enfance jeunesse, 8 communes (dont Saint Urbain) ont décidé de mutualiser leurs efforts pour mettre au service de tous un guide aussi complet que possible de toutes les adresses utiles.

Ce guide existe en version papier disponible en mairie. Sa version numérique est consultable sur le site internet de la commune et est mis à jour régulièrement.

Si vous en faites déjà parti mais que vous avez des précisions à y apporter ou si vous souhaitez l'intégrer,

Merci de contacter Cathy LABAT par courriel à :

Cathy.labat@irvillac.fr ou au 02 98 25 83 56 (mairie d'Irvillac).

Infos Pratiques

LUNDIS DE LA SANTE

Conférences de 18h30 – 20h.
Amphis d'Économie et de Gestion 500 et 600, 12, rue de Kergoat à Brest.

Lundi 27 septembre: épidémies de gripes.

Lundi 18 octobre : ménopause.

Renseignements :

Tél 02 98 00 84 80

Site web : <http://www.cub-brest.fr/agenda>

<http://www.univ-brest.fr/medecine>

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

ALEX COIFFURE

Vous informe de la reprise de son activité après son congé maternité.

Coiffure mixte et enfants, à domicile.

Du lundi au samedi

Tél : 06 86 97 47 80.



REUNION PUBLIQUE

Mise en œuvre de la charte de développement durable

Lundi 11 octobre à 20h30
salle Ty Kreis-Ker

- présentation de la charte :
- présentation des actions déjà menées ;
- définition des objectifs pour l'année à venir.

RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS

Article L 113-1 : « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ».

A la date anniversaire de ses 16 ans, tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

*Le prochain bulletin paraîtra début novembre, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 25 octobre dernier délai.
Merci.*

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 27 septembre au 1 ^{er} octobre	Méli mélo de choux Roosbeef Pommes de terre au four Fromage (vache qui rit) Fruit	Crêpe fromage St Jacques petits légumes Petits légumes verts Yaourt	Melon d'eau Lasagnes au saumon maison Yaourt bio	Jambon serrano Haché de poulet Haricots beurre à la tomate Fromage (Bonbel)

RENTREE SCOLAIRE



Les professeurs des écoles

(En haut de gauche à droite)
Sylvie BOUÉ,
Véronique BERNIER,
Céline BEAUGENDRE,
Martine LE MARTELOT,
Gaëlle GOURVÈS.

(En bas de gauche à droite)
Karine BARATELLI,
Adeline POULMARC'H,
Yann SIMON,
et Daniel GOURMELON
(directeur).

Répartition des effectifs dans les classes

Primaire :

CM2 : 23 - Daniel GOURMELON (+ Véronique BERNIER : 1/4 temps)

CM1 : 30 - Sylvie BOUÉ (+ Véronique BERNIER : 1/4 temps)

CE2 : 23 - Gaëlle GOURVES

CE1 : 24 - Karine BARATELLI

CP : 24 - Martine LE MARTELOT

Total primaire : 124

Maternelle :

MS - GS : 28 (5+23) - Céline BEAUGENDRE

PS2 - MS : 26 (9+17) - Yann SIMON

PS1-PS2 : 31 (18+13) - Adeline POULMARC'H

Total maternelle : 85

Brigade attachée : Amandine LEMEUNIER

Total école : 209

Calendrier scolaire 2010-2011

(semaine de 4 jours)

Toussaint : du vendredi 22 octobre (après la classe) au mercredi 3 novembre (au matin)

Noël : du vendredi 17 décembre (après la classe) au lundi 3 janvier (au matin)

Hiver : du vendredi 25 février (après la classe) au lundi 14 mars (au matin)

Printemps : du vendredi 23 avril (après la classe) au lundi 9 mai (au matin)

Été : le vendredi 1^{er} juillet (après la classe).

Garderie périscolaire

Horaires d'ouverture : 7h30-8h50 et 16h30-18h30

Tarifs 2010 : 2,02 € l'heure ; 1,01 € la demi-heure.
Pour le 3^{ème} enfant : 1 € l'heure.

Le goûter est à 0,55 €.

Appel aux bénévoles

Voilà déjà 3 ans que des bénévoles aident les enfants à faire leurs devoirs dans le cadre de la garderie périscolaire. Vous aimez le contact avec les enfants. Vous souhaitez transmettre des connaissances. Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles le lundi ou le jeudi, de 17h à 18h. Bien sûr, il n'y a pas d'obligation d'être assidu. Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des 9 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE au 02 98 25 03 04.

Principe de fonctionnement

Les élèves ont eu dans leur cahier de liaison, un questionnaire pour connaître leurs souhaits ou ceux de leurs parents de bénéficier de cette aide gratuite, dans le cadre de la garderie. Au cas où l'enfant suit également l'aide personnalisée encadrée par les instits, les parents ont la possibilité de demander à ce que leur enfant ne cumule pas les deux aides. Par ailleurs, l'ordre de passage des élèves à l'aide aux devoirs donne la priorité à ceux qui rentrent tard chez eux. En effet, il est difficile d'apprendre ses leçons à 19h, si les cahiers n'ont pas été ouverts auparavant. Ceux qui rentrent vers 17h30, par exemple, peuvent plus facilement faire leurs devoirs avec le soutien de leurs parents. Cette décision de la mairie a été expliquée lors du dernier conseil d'école, le 22 juin.

INFOS DIVERSES

MICRO CRECHE

3 route de la gare à Daoulas - Tél : 02 98 25 97 22
Accueille des enfants de 10 semaines à 3 ans.
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

HALTE GARDERIE

Les Mésanges

14 rue Kereol - 29460 DIRINON
02 98 07 14 06

lesmesanges.dirinon@yahoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans.



INSCRIPTIONS EN CLASSES BILINGUES BRETON-FRANÇAIS INTER-COMMUNALES

Une classe maternelle bilingue publique inter-communale a été ouverte lors la rentrée 2006 à l'école maternelle publique de Daoulas. Une deuxième a ouvert en 2010. Les enfants y travaillent en français et en breton. Ces classes sont ouvertes aux enfants, à partir de 2 ans, des communes de Daoulas, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Saint-Eloy et Saint-Urbain.

Les inscriptions y sont encore possibles pour l'année scolaire 2010-2011. Pour tout renseignement, contactez l'école au 02 98 25 86 87 ou l'association de parents d'élèves Div Yezh : divyezhbrodaoulaz@gmail.com, tél : 02 29 62 89 47.

SERVICES

RELAIS TRAVAIL

L'association propose une prestation « nettoyage et entretien des tombes » à partir du 1^{er} septembre 2010. Le forfait de base comprend le nettoyage complet de la sépulture ainsi que le désherbage. Des prestations annexes sont également possibles.

L'association propose une intervention ponctuelle pour la Toussaint et également un forfait d'entretien à l'année.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Relais Travail au 02 98 21 71 44 ou lors de la permanence en mairie de Daoulas les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 10h à 11h.



CROIX-ROUGE

La Croix-Rouge Française à Landerneau recherche des bénévoles souhaitant participer de manière régulière aux ouvertures de la vesti'boutique le lundi après-midi, le mercredi après-midi et le samedi matin de septembre à juin.

Vous pourrez à cette occasion mener plusieurs types d'actions : écoute, logistique, tri des vêtements, mise en rayon, conseils auprès des usagers, etc.

Des formations sont également proposées aux bénévoles (premiers secours, module de sensibilisation au soutien psychologique, etc.)

Si vous souhaitez donner un peu de temps pour ceux qui en ont besoin et participer à cette activité de solidarité afin que chacun puisse se vêtir correctement, vous pouvez nous contacter par mail : dl.landerneau@croix-rouge.fr ou par téléphone 06 67 14 01 10.

FETE DES POTIRONS

10 OCTOBRE 2010

Salle polyvalente de DIRINON



Depuis plusieurs mois, le comité de Daoulas du Secours Populaire Français et Solidarité Enfants du Monde préparent la fête des potirons 2010.

Au printemps et cet été les 2 associations ont semé, sarclé, bichonné les potirons et autres cucurbitacées. La récolte s'annonce prometteuse.

Cette animation haute en couleurs permet à chacun de découvrir et d'acquérir toutes sortes de cucurbitacées (courges, potirons, pâtissons, coloquintes de toutes variétés,...) mises en valeur par des arrangements décoratifs.

Vous trouverez des livres de recettes innovantes, des idées de décoration, vous pourrez admirer des compositions florales intégrant pâtissons et autres courges.

Les amateurs de culture bretonne apprécieront les musiques et chants traditionnels, et pourront même danser.

Les bénéficiaires de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours Populaire Français pour les familles en difficultés du canton et Solidarité enfants du monde pour les enfants au-delà de nos frontières.

SOIREE COUNTRY

ORGANISATION : COMITE D'ANIMATION

Samedi 6 novembre à Ty Kreis-Ker

Repas de 18h30 à 21h



sur réservation uniquement avant le 25 octobre (voir ci-dessous)

et bal concert dès 21h30 avec ou sans réservation

Avec le groupe Country side and the wanted men

LES TARIFS

REPAS (CHILI CON CARNE) (sans boisson) + BAL CONCERT : 13 €

BAL CONCERT avec réservation : 8 €

BAL CONCERT sans réservation : 10 €

POUR RESERVER REMPLISSEZ LE CADRE CI-DESSOUS

ET EXPEDIEZ (ou déposez) LA FEUILLE AVEC LE CHEQUE (à l'ordre du Comité d'Animation de Saint-Urbain) à l'une des adresses suivantes : Mr Maurice THOMAS, 33 résidence rurale 29800 St-Urbain ou Mr Patrick LE MENN, 6 Allée de Pen Ar Vally 29800 Saint-Urbain

Renseignements : 02 98 25 02 22 02 98 25 04 52

RESERVATION

(25 octobre dernier délai et actée sur présence du chèque)

REPAS (sans boissons) + BAL CONCERT

Adultes : nombre : x 13 € = €

Enfants (moins de 12 ans) : nombre : x 5 € = €

TOTAL = €

BAL CONCERT

(gratuit en dessous de 16 ans) nombre x 8 € = €

Divers

HEURE DU CONTE

Les séances reprennent tous les mercredis sauf pendant les vacances scolaires à partir du 6 octobre 2010.

De 10h30 à 11h30, les enfants de 4 ans révolus à 8 ans écoutent des histoires pendant une demi-heure, la demi-heure suivante est consacrée au dessin libre, parfois inspiré par les histoires entendues.

La dernière séance avant les vacances d'été se termine par un petit goûter.

Il est possible que les enfants emportent l'histoire qu'ils ont aimée. Une permanence se tient de 11h30 à 12h30 (inscription 16 € par an, par famille).

Notre petite équipe accueillerait bien volontiers des bénévoles supplémentaires pour donner un moment de plaisir aux enfants, leur ouvrir les portes du bonheur de la lecture et vivre aussi, nous adultes, des moments « magiques ».



AMICALE DES AINES RURAUX

Après la pause de l'été, l'Amicale reprend ses activités et sera ouverte à tous les Saint Urbannais (de tout âge).

Les jeudis à 13h30 avec : Pétanque et jeux de société à Ty An Holl.

A partir de cette année s'ajoutent de **nouvelles activités** : section gymnastique (le vendredi de 9h à 10h à Ty Kreis-Ker) et le Savez-vous - jeu culturel - (le 19 novembre à 14h à Ty An Holl). Si l'essai est concluant une deuxième séance aura lieu début 2011.

En Projet :

« belotte-tarot » le mardi de 20h à 23h à Ty An Holl et éventuellement un concours dont la date reste à déterminer.

Une section randonnée est également mise en place depuis le 16 septembre. Rendez-vous les jeudis à 14h à Ty an Holl pour des ballades de tout niveau.

Pour ces projets, s'adresser au club le jeudi de 13h30 à 18h à Ty An Holl 02 98 25 03 07 en dehors du jeudi 02 98 25 00 94.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

DES IDEES ET DES MAINS

L'association reprend ses activités. Les rendez-vous sont fixés le mardi de 14h à 17h30 à la salle Ty An Holl.

Les projets de cette année sont : paille brûlée, cartonnage (pouf), nécessaire à correspondance en faux cuir ; sujets fabriqués avec des pots de fleurs pour décoration ou plantations variées ; tableau avec du lierre ; cadre en coquillage ; peinture sur porcelaine à froid et art floral.

Intéressés ?? Une autre idée ?? Venez nous rejoindre.

Un goûter clôture l'après-midi.

Tél : le mardi à Ty an Holl - 02 98 25 07 19

les autres jours au 02 98 25 00 94

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations ont fait leur 3^{ème} forum le 11 septembre à la salle Ty Kreis-Ker où les habitants ont pu découvrir la richesse des activités proposées sur la commune.

De nouvelles activités voient le jour dans certaines, notamment au Club des Aînés et à Naturvan (voir ci-contre). Ce style de rassemblement est l'occasion de saluer ces bénévoles qui œuvrent pour faire vivre notre village, en donnant de leur temps, leur énergie et leurs passions.

Qu'ils en soient remerciés et que vive la vie associative.



NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité, comme chaque année, a reçu les nouveaux arrivants sur la commune. Une présentation des services de la commune a précédé un échange entre habitants et élus lors d'un apéritif convivial.



Naturvan

Section course à pied :

Départ des entraînements du terrain de foot : les mercredis à 18 h, vendredis 18 h et dimanches matin à 9h30. Ouvert à tous, initiés ou débutants. Renseignements auprès de Karine Morvan 02 98 25 06 81 ou naturvan@laposte.net

Section marche : programme disponible au P'tit Bouchon - rdv 1 dimanche sur 2 à 14h devant la mairie. Prochaine sortie dimanche 26/10 sur l'Hôpital-Camfrout. Accompagnatrice : Gaëlla, Maryannick ou Jocelyne.

Nouveau section VTT : tous les dimanches - rdv à 9h au terrain - 1^{ère} sortie de 20 km le 03/10. Renseignement auprès de Stéphane Troprès au 06 30 35 71 52.

Vous pouvez aussi consulter le blog :

<http://www.naturvan.sitew.com>

Et pour les enfants, bientôt mise en place des « Touch'à tout ».

Naturvan proposera dès début octobre une section multisports pour les enfants âgés de 6 à 10 ans. Au programme : athlétisme, basket, VTT, boxe, roller, ping-pong, hand, judo.....

Si vous souhaitez faire découvrir une discipline sportive aux enfants, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

L'activité se déroulera les samedis matins de 10 à 11 h, différents lieux en fonction de l'activité.

Vous pouvez retirer un dossier d'inscription et obtenir plus de renseignements auprès de Karine Morvan 02 98 25 06 81 ou

naturvan@laposte.net

L'assemblée générale de Naturvan se tiendra le vendredi 24 septembre à 20 h 30 à la salle Ty an Holl.

Troc sport les 4 et 5 décembre prochain.

CLUB DE BRICOLAGE

L'association dédiée au bricolage pour les jeunes (découpage, perle, pâte à sel, bricolage sur bois,...) reprend ces activités dès le samedi 25 septembre (première séance exceptionnellement jusqu'à 15h).

Pour rejoindre l'équipe, rendez-vous à Ty an Holl tous les samedis dès 14h.

Renseignements au 02 98 25 02 22.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

SOLIDARITE

VIRADES DE L'ESPOIR

Grand repas le dimanche 26 septembre, à partir de midi, au profit de **Vaincre la mucoviscidose**, à la salle polyvalente de Kernilis.

Menu : salade croquante, médaillon de porc à la dijonnaise, salade de fruits frais. Prix : 10 euros.

Sur réservation au : 06 13 33 27 14 ou 06 33 49 21 56.

ENEZ NOMBREUX.

SECOURS CATHOLIQUE

Pour la 3^{ème} année, des rencontres-amitié sont proposées par les bénévoles du Secours Catholique, une fois par mois, de 14h à 16h30, à la salle Kéromnès à Daoulas.

Si vous aimez les jeux (dominos, scrabble, cartes, etc,...) ou si vous souhaitez simplement échanger autour d'un café, venez nous rejoindre ; les prochaines rencontres auront lieu (pour le 1^{er} trimestre) les 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Possibilité de co-voiturage. Contact :
Yvette ARRIGNON au 02 98 25 01 26.

CULTURE BRETONNE

SKED

L'édition 2010-2011 du livret des activités culturelles bretonnes sur le Pays de Brest vient de paraître !

Vous y découvrirez les ateliers et cours proposés par le réseau SKED durant l'année scolaire :

- Kentelioù brezhoneg / cours de breton,
- Kentelioù dañs / cours de danses bretonnes,
- Kentelioù Dañs Bro Iwerzhon / cours de danses irlandaises,
- Broderezh / broderie,
- Istor, sevenadur ha glad Breizh / Histoire, culture et patrimoine,
- Gouren / Lutte bretonne,
- Sonerezh – Kan / Musique – chant
- Sportoù ha C'hoarioù Breizh / Sports et jeux traditionnels,
- C'hoariva / théâtre

Consultation de la version numérique sur le site www.sked.infini.fr

Demande de la version papier : SKED – 18, rue Duguay-Trouin
29200 BREST – tél 02 98 80 26 71 – sked.breizh@free.fr

COURS DE BRETON

Pour permettre aux jeunes et moins jeunes, d'apprendre le breton, l'association « Ar Froud Birvidig » organise pour l'année scolaire 2010/2011, des cours de breton dans la salle « Ti Maen » de l'Hopital Camfrout, depuis le 13 septembre 2010.

Trois niveaux sont proposés :

- ◆ débutant : le vendredi de 19h à 20h30 ;
- ◆ intermédiaire (notions de breton) : le mercredi de 19h30 à 20h30 ;
- ◆ confirmé : le mardi de 19h à 20h30.

Il est également proposé des séances de littérature bretonne le lundi de 18h à 19h30.

Contacts : 02 98 20 67 73 - francoiskermarec@wanadoo.fr
ou 02 98 25 88 28 - christianeemzivat@wanadoo.fr

Divers

ASAMBLES

Mairie de Logonna-Daoulas asambles@orange.fr

Graines de mots

Langue française (orthographe, grammaire, vocabulaire) : le jeudi 21 octobre (ensuite le 3^{ème} jeudi de chaque mois) à 20h, Maison des anciens. Gratuité pour les moins de 16 ans.

Contact : Marcie Chol : 06 37 48 25 69

Section photo

animée par un professionnel : tous les vendredis, 18h étage salle des anciens. Contact : Fernand Delaplace 06 78 51 73 72

Atelier peinture

animé par un professionnel : tous les vendredis, 14h, étage salle polyvalente. Animation et contact :

Christian Salaün 06 08 66 70 65

Secourisme

Formation dispensée par la Protection Civile de Brest : les samedis 2 et 9 octobre à Logonna-Daoulas

Formation au PSC 1 : Diplôme utile dans la vie de tous les jours et souvent exigé pour l'entrée aux grandes écoles ainsi que pour les responsables d'activités sportives ou de loisirs. Inscriptions dès maintenant. Contact : Elise Kerhoas 02 98 20 69 23

KAN AR VAG

Les activités ont repris le jeudi 16 septembre. Nous recherchons des voix pour le pupitre des ténors en particulier.

Renseignements : 02 98 20 00 15
ou 02 98 20 10 94.

Assemblée Générale le 7 octobre.

ENSEMBLE PAROISSIAL

L'ensemble de l'Abbaye propose aux enfants de CE1 et à leurs parents un parcours de catéchèse familiale. Inscriptions à la permanence au presbytère de Daoulas. Renseignements au 02 98 25 04 96.

NOUVEAU SUR IRVILLAC

Décoration d'intérieur ; agencement ; conception 3D ; coordination de chantier ; ...

Contact : Roudaut S. 06 99 82 13 73.

